Conseil du 14e arrondissement du 10 novembre 2026

Vœu contre les fermetures d'écoles et de classes dans le 14e arrondissement

Considérant que l'École publique constitue un pilier fondamental de l'égalité républicaine et de l'émancipation de toutes et tous ;

Considérant le lancement début novembre d'une concertation avec les représentant·es des parents d'élèves du 14e arrondissement sur la carte scolaire et les fermetures d'écoles et de classes programmées sur une période de 6 ans ;

Considérant les importants travaux en cours dans les écoles du 14e arrondissement, notamment pour les adapter au changement climatique, rendant parfois indisponibles les locaux pour des durées plus ou moins longues ;

Considérant la fermeture de 53 classes dans les écoles publiques du 14e arrondissement depuis la rentrée scolaire 2022 ;

Considérant que la réduction du nombre de classes entraîne une augmentation des effectifs par classe, dégradant les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels éducatifs ;

Considérant que cette dégradation affecte en premier lieu les élèves les plus fragiles, notamment ceux en difficulté scolaire, en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers, pour lesquels l'attention pédagogique individualisée est indispensable ;

Considérant que la fermeture de classes ou d'écoles aujourd'hui en Réseau d'éducation prioritaire signifie que les enfants de ces écoles pourraient ne plus bénéficier des conditions d'encadrement nécessaires et être intégré·es à des classes aux effectifs plus importants, reproduisant ainsi les inégalités sociales et éducatives ;

Considérant que la baisse démographique à Paris est une opportunité pour réduire le nombre d'élèves par classe pour mieux accompagner chacun·e, et non pour fermer des classes ou supprimer des postes ;

Sur proposition des élu·es du groupe La France insoumise – Nouveau Paris Populaire 14e, le Conseil d'arrondissement émet le vœu que la Mairie du 14e arrondissement :

S'engage à ce qu'il n'y ait plus de fermetures de classes ni d'écoles dans le 14e arrondissement et interpelle le Rectorat de Paris pour garantir le maintien de toutes les classes et écoles publiques de l'arrondissement ;

Soutienne les équipes éducatives, les parents d'élèves et les mobilisations locales pour la défense de l'école publique dotée des moyens nécessaires pour garantir l'égalité des chances réelle des générations futures ;

Utilise les moyens de communication à sa disposition pour soutenir toutes les mobilisations contre les fermetures d'école et de classe dans l'arrondissement.